



Méthode « Conduite Accompagnée du Chien »

Programme de formation



Aigue-Marine

Prévention - Jours : 1, 2 et 3

www.conduite-accompagnee-chien.fr

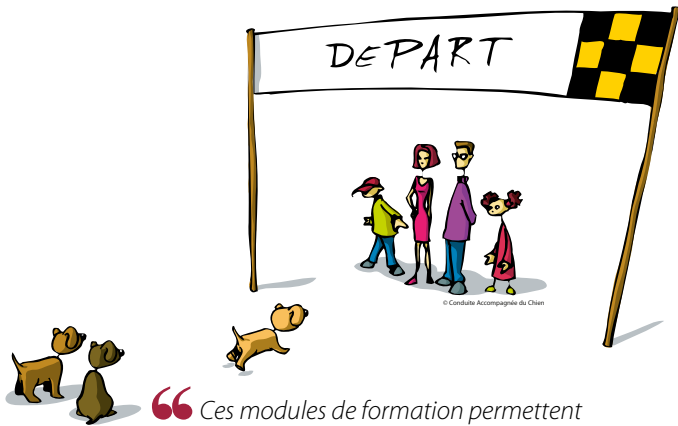


Suivez nos actualités

Public concerné : vétérinaires et/ou assistant(e)s vétérinaires

Durée : 3 journées indépendantes⁽¹⁾

(1) Ne peuvent accéder au niveau Citrine ou Saphir que les personnes ayant suivi Aigue-Marine 1 et 2



“ Ces modules de formation permettent aux vétérinaires et assistant(e)s vétérinaires de comprendre et d'utiliser cette méthode unique et efficace, pour aider le propriétaire à bien éduquer son chiot dès l'acquisition. ”

Calendrier 2017 tous secteurs

Secteurs/dates :	1 ^{er} Jour	2 ^{ème} Jour	3 ^{ème} Jour
■ Liège : Alcyon Belux - 4530 Villers le Bouillet	16/03/2017	30/03/2017	31/03/2017
■ Nancy : Centravet Velaine en Haye - 54840 Velaine en Haye	26/04/2017	27/04/2017	28/04/2017
■ Nantes : Centre d'éducation Conduite Accompagnée du Chien - 44240 La Chapelle-sur-Erdre	27/04/2017	28/04/2017	29/04/2017
■ Lens : La Maison des Vétérinaires du Nord de la France - 62110 Hénin-Beaumont	28/04/2017	11/05/2017	18/05/2017
■ Paris : Centravet Maison-Alfort - 94700 Maison Alfort	18/05/2017	19/05/2017	20/05/2017
■ Roanne : Centravet Lapalisse - 03120 Lapalisse	21/06/2017	22/06/2017	23/06/2017
■ Marseille : Centravet Brignoles - 83170 Brignoles	15/11/2017	16/11/2017	17/11/2017
■ Nantes : Centre d'éducation Conduite Accompagnée du Chien - 44240 La Chapelle-sur-Erdre	07/12/2017	08/12/2017	09/12/2017

Modalités d'inscription et prise en charge de la Formation

Suite à votre préinscription, la convention de formation vous sera communiquée.

Votre inscription sera validée à réception de la convention signée, accompagnée du règlement de la formation (voir articles 2, 3 et 4 de la convention).

Un dédommagement est possible auprès de :

FIFPL (libéral) : www.fifpl.fr

ou

ACTALIANS (salarié - OPCAPL) : www.actaliens.fr

1^{er} Jour

Méthode de prévention

2^{ème} Jour

Exercices pratiques

3^{ème} Jour

École chiots

Conditions de la formation

Prérequis : aucun prérequis pour J1
avoir fait J1 pour J2
avoir fait J2 pour J3

Moyens pédagogiques et encadrement :

- Formation dispensée par **Dr Aline LOOCK**
Docteur vétérinaire, Educateur canin
- Jour 1 : Powerpoint, photocopié
- Jour 2 : Powerpoint, photocopié et démonstration d'exercices pratiques avec un chien
- Jour 3 : Powerpoint, photocopié et mise en pratique avec un groupe de propriétaires et leurs chiens

Horaires

- de 9 h-10h30 11h-12h30 /13h30-15h30 16 h-18h

Frais de formation

- 250€ HT + TVA (20 %) = 300 € TTC par journée et par participant (dont 265 €TTC de formation et 35 €TTC de repas et pauses)

Renseignements et pré-inscription :

contact@conduite-accompagnee-chien.fr

Suivi et évaluation :

Le stagiaire devra signer une feuille d'émargement le matin et l'après-midi. A l'issue de la journée, une copie de cette dernière lui sera transmise ainsi que les attestations de présence et individuelle :

« Conduite Accompagnée du Chien, Aigue-Marine-Module x».

Elle donnera la possibilité au vétérinaire **d'être inscrit à sa demande, sur la carte des adhérents du site de Conduite Accompagnée du Chien.**

Une validation des acquis sera réalisée à la fin de la journée sous forme de questionnaire QCM. Le stagiaire recevra un autre questionnaire QCM, 12 semaines plus tard, afin d'évaluer l'utilisation de ses connaissances.

Nathalie SIMON : DIE Vétérinaire Comportementaliste et Dr PHD en Sciences de l'Education

Tél : 06 80 24 42 43 - email : contact@conduite-accompagnee-chien.fr - site : nathalie-simon-veterinaire.fr

Déclaration de prestataire de formation : n° 52 44 07369 44 / SIRET : 32538747000041 - N° TVA intracommunautaire : FR12 325387470



Pour les Vétérinaires et les ASV
Durée du module : 3 jours
Le + : Journées indépendantes
si vous le souhaitez !



Aigue-Marine Prévention

Intervenez en **prévention** auprès de votre clientèle, dès l'**arrivée du chiot**.
Puis **accompagnez-le** jusqu'à son âge adulte et au delà.

JOUR 1 : Méthode de prévention

Objectifs de la formation

Pour le vétérinaire et l'assistant(e) vétérinaire :

- Développer la méthode de prévention de Conduite Accompagnée du Chien au sein de la clientèle (CAC)
- Réussir l'intégration des chiots dans la famille et dans la société
- S'approprier une compréhension positive et efficace du comportement et des apprentissages du chiot
- Pouvoir motiver et expliquer au propriétaire le déroulement général et utiliser la méthode CAC pour l'éducation de prévention, tout en la personnalisant au cas par cas
- Adapter l'éducation selon chaque chiot et chaque mode de vie
- Suivre le bon déroulement du parcours éducatif avec le propriétaire et son chiot.

Programme détaillé

Matinée :

- **Structure de la méthode de Conduite Accompagnée du Chien**
 - Objectifs de la conduite accompagnée pour le chiot et son propriétaire
 - Comment développer ce nouveau service dans nos structures vétérinaires ?
 - Comment faire pour se donner les moyens d'une bonne intervention éducative ?
 - Comment faire pour adopter une posture d'accompagnement avec le client ?
- **Méthode de Conduite Accompagnée du Chien en prévention : Logique des apprentissages et de la communication du propriétaire avec son chiot**
 - Pourquoi réussir le développement de son chiot ?
 - Étapes de développement comportemental du chiot : notions de périodes sensibles
 - Notions de phases favorables
 - Évènements et processus susceptibles d'être défavorables
 - Pourquoi réussir l'éducation de son chiot ?
 - Les apprentissages du chiot : qu'en est-il véritablement ?
 - La continuité des comportements
 - Ce qu'il ne faut pas faire

Après-midi :

- **Suite de la Méthode de Conduite Accompagnée du Chien en prévention : Logique des apprentissages et de la communication du propriétaire avec son chiot**
 - La CAC aide à conduire le chiot vers l'obéissance, de manière raisonnée et intelligente
 - La CAC organise une communication cohérente entre le propriétaire et son chiot
- **Comment obtenir un équilibre comportemental durable du chiot pour son devenir d'adulte ?**
 - Tableau récapitulatif des **étapes** de la conduite accompagnée du chiot avec son propriétaire
 - Comment installer les **premiers apprentissages** destinés à répondre **aux besoins essentiels** et au **bien-être** du chiot ?
 - Comment favoriser son **autonomie**, pour éviter les troubles de l'**attachement**
 - Structurer l'**activité** du chiot pour lui faire acquérir ses **auto-contrôles**
 - Comment réguler l'**émotivité** et favoriser l'**adaptabilité** du chiot, pour éviter une évolution vers l'**anxiété** ?
 - Comment anticiper chez le chiot, les évolutions vers l'**agressivité** ?

Nathalie SIMON : D.E. Vétérinaire Comportementaliste et Dr PHD en Sciences de l'Éducation

Tél : 06 80 24 42 43 - email : contact@conduite-accompagnee-chien.fr - site : nathalie-simon-veterinaire.fr

Déclaration de prestataire de formation : n° 52 44 07369 44 / SIRET : 32538747000041 - N° TVA intracommunautaire : FR12 325387470



Pour les Vétérinaires et les ASV
Durée du module : 3 jours
Le + : Journées indépendantes
si vous le souhaitez !



Aigue-Marine
Prévention

Intervenez en **prévention** auprès de votre clientèle, dès l'**arrivée du chiot**.
Puis **accompagnez-le** jusqu'à son âge adulte et au delà.

JOUR 2 : Exercices pratiques

Objectifs de la formation

Pour le vétérinaire et l'assistant(e) vétérinaire :

- Comprendre les enjeux de l'éducation canine
- Permettre aux vétérinaires et assistant(e)s vétérinaires de comprendre et mettre en œuvre les exercices pratiques correspondants aux fiches mensuelles de la première journée de formation « Méthode prévention »
- Apprendre avec un chiot les différentes techniques éducatives facilitant la réussite du programme de prévention de CAC
- Savoir les expliquer et les montrer au propriétaire
- Organiser selon les structures, la répartition du travail entre les vétérinaires et les assistant(e)s vétérinaires

Programme détaillé

Matinée :

- Exercices pratiques préconisés avec les chiots : Explications et démonstrations

Après-Midi :

- Comment choisir et faire des réglages des exercices pratiques en fonction de la typologie des chiots
- Comment choisir et faire des réglages des exercices pratiques en fonction des possibilités des propriétaires
- Description des difficultés rencontrées le plus souvent et des conduites problématiques des chiots issues des conditions d'élevage



Pour les Vétérinaires et les ASV
Durée du module : 3 jours
Le + : Journées indépendantes
si vous le souhaitez !



Aigue-Marine Prévention

Intervenez en **prévention** auprès de votre clientèle, dès l'**arrivée du chiot**.
Puis **accompagnez-le** jusqu'à son âge adulte et au delà.

JOUR 3 : École chiots

Objectifs de la formation

Pour le vétérinaire et l'assistant(e) vétérinaire :

- Savoir gérer les principales difficultés en éducation canine de prévention
- Permettre aux vétérinaires et assistant(e)s vétérinaires d'adapter les exercices pratiques correspondants aux fiches mensuelles de la première journée de formation « Méthode prévention » soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'une école chiot.
- Savoir gérer un groupe de propriétaires avec leur chiot, dans le cadre d'une école chiot
- Organiser selon les structures, la répartition du travail entre les vétérinaires et les assistant(e)s vétérinaires, pour organiser des regroupements ou réunions avec des chiots

Programme détaillé

Matinée :

- Adaptations des exercices des deux journées « Méthode prévention et exercices pratiques » selon les difficultés rencontrées avec les chiots et avec les clients
- Différentes possibilités d'organisation des écoles chiots. Conditions de réussite et répartition des rôles

Après-midi :

- Cas pratiques de prévention, avec un groupe de propriétaires et leurs chiens
- Pratique individuelle des participants